



# Message d'intérêt public

## Feuillets T5007

**Date de début : 21 avril 2020**

**Date de fin : 30 mai 2020**

**Ensemble du Nunavut**

**65 sec.**

La division de l'aide au revenu du ministère des Services à la famille tient à informer les Nunavummiuts que l'émission des feuillets d'impôt T5007 pour les bénéficiaires d'assistance financière en 2019 a de nouveau été reportée, soit au 18 mai 2020.

Pour assurer une plus grande flexibilité à ceux et celles susceptibles de connaître de grandes difficultés durant cette éclosion de COVID-19, l'Agence du revenu du Canada a reporté la date de tombée des déclarations de revenus personnels 2019 au 1<sup>er</sup> juin 2020.

Pour toute question additionnelle concernant les feuillets T5007 et ce que peuvent faire les bénéficiaires, veuillez contacter votre représentante ou représentant communautaire de l'aide au revenu. Si vous choisissez de produire votre déclaration de revenus plus tôt, votre représentante ou représentant de l'aide au revenu pourra vous fournir une estimation de votre T5007. Par contre, vous devrez produire une déclaration amendée une fois que votre T5007 aura été posté en mai.

La liste des différents représentants ou représentantes de l'aide au revenu se trouve à :  
[https://gov.nu.ca/sites/default/files/income\\_assistance\\_office\\_list.pdf](https://gov.nu.ca/sites/default/files/income_assistance_office_list.pdf)

###

### Relations avec les médias :

Lucy Aqpiq  
Spécialiste des communications  
Ministère des Services à la famille  
867 975-5207  
[LAqpiq@gov.nu.ca](mailto:LAqpiq@gov.nu.ca)